025.45(048.6) = 40

CLASSIFICATION DECIMALE UNIVERSELLE
EDITION ABREGEE FRANÇAISE

FID publ. 306

1958

BIBLIOTHEQUE DU CERIST

FEDERATION INTERNATIONALE DE DOCUMENTATION

La Haye, Pays-Bas

D
1183
025.45(048.6) = 40

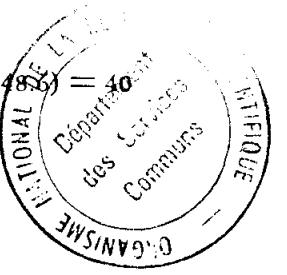

CLASSIFICATION DECIMALE UNIVERSELLE
EDITION ABREGEE FRANÇAISE

FID publ. 306

1958

FEDERATION INTERNATIONALE DE DOCUMENTATION
La Haye, Pays-Bas

BIBLIOTHEQUE DU CERIST

BIBLIOTHEQUE DU CERIST

AVANT-PROPOS

La présente édition abrégée a été tirée de l'édition abrégée trilingue (allemand-anglais-français) de la Classification Décimale Universelle. FID publ. 277, 1958, publée par Beuth-Vertrieb GmbH, Berlin W 15 et British Standards Institution, Londres W. 1.

Des éditions complètes de la Classification Décimale Universelle ont déjà paru ou sont en préparation dans cinq langues, et il existe des éditions abrégées dans une douzaine de langues (voir la liste complète à la page 203).

La réalisation de l'édition abrégée trilingue a été entreprise sur l'initiative du Deutscher Normenausschuss (DNA) conjointement avec la British Standards Institution (BSI).

La table française est due à Monsieur R. Dubuc, président du Comité de Classification Décimale de l'Union Française des Organismes de Documentation (UFOD) et a été soumise pour un grand nombre de chapitres à l'Association Française de Normalisation (AFNOR). Son index a été établi par Monsieur G. Lorphèvre, rédacteur de l'édition française de la CDU, à l'Association Belge de Documentation (ABD), assisté de l'un des secrétaires de la FID.

F. Donker Duyvis

Secrétaire Général

BIBLIOTHEQUE DU CERIST

BIBLIOTHEQUE DU CERIST

TABLE DES MATIERES

Avant-propos 3

Introduction générale 7

Exemple de subdivision de la table principale . . . 12

Tables auxiliaries 13

Addition. Extension. Synthèse 13
Relation 13
Subdivisions communes de langue 13
Subdivisions communes de forme 14
Subdivisions communes de lieu 16
Subdivisions communes de race et de peuple 20
Subdivisions communes de temps 20
Subdivision alphabétique. Chiffres comme numéros d'ordre 21
Subdivisions communes de points de vue 21
Divisions analytiques 23

Table principale 25

Tableau d'ensemble des divisions principales 27
Généralités 29
Philosophie 31
Religion. Théologie 34
Sciences sociales 37
Linguistique. Philologie 61
Mathématiques. Sciences naturelles 62
Sciences appliquées. Médecine. Technique 81
Art. Architecture. Photographie. Musique. Divertissements. Jeux. Sports 135
Littérature. Belles-lettres 142
Monographies régionales. Géographie. Biographies. Histoire 143

Index alphabétique 147

Sommaire des publications C. D. U. 203

BIBLIOTHEQUE DU CERIST

BIBLIOTHEQUE DU CERIST

BIBLIOTHEQUE DU CERIST

INTRODUCTION GENERALE

La Classification Décimale Universelle (C.D.U.) constitue un schéma destiné au classement de l'ensemble des connaissances. Elle peut être appliquée à la fois à la littérature — livres, revues, etc. — contenant ces connaissances et aux catalogues, index, etc. qui renvoient à cette littérature. Grâce à elle, on peut grouper toutes les références sur la documentation concernant un sujet déterminé et situer cette documentation avec le minimum de recherches.

Issu, voici 50 ans environ, de la Classification Décimale de Dewey (Dewey Decimal Classification), le système a été constamment amplifié et modifié pour faire face à la production toujours grandissante de connaissances enregistrées dans tous les domaines et sous toutes les formes, et plus particulièrement sur le terrain de la science et de la technologie. Il a été largement adopté dans le monde comme un système standard et se trouve maintenant utilisé dans des milliers de bibliothèques et de centres de documentation (pour le catalogage des matières ou l'indexation, le classement des fiches et le classement sur les rayons), dans les périodiques (pour classer les articles ou les recensions) et dans d'innombrables bibliographies et listes de références (pour regrouper par sujets les notices individuelles).

La C.D.U. est particulièrement précieuse partout où l'on a besoin d'une possibilité d'échange des références: publication conjointe de bulletins de recensions ou d'information par un groupe d'organisations techniques, distribution de fiches indexées par l'intermédiaire d'un centre international spécialisé, etc. En raison de la grande diffusion dont elle bénéficie, il est particulièrement avantageux de posséder une expérience préalable de l'utilisation de la C.D.U. et de l'exiger des nouveaux classiers qu'on engage ou des cadres qu'il apparaît nécessaire de former pour le travail de classement. Sa notation normalisée internationale, indépendante de tout alphabet et de toute langue, contribue à diminuer les difficultés de langues dans les communications internationales et peut même constituer une base valable pour une terminologie comparative dans les dictionnaires techniques, les glossaires, etc.

L'universalité réelle de la C.D.U. constitue un défi à la conception fondamentale de toutes les classifications privées «spécialisées». Au lieu d'isoler un sujet particulier de tous les autres domaines spécialisés, ceux-ci, quelle que soit leur importance, étant relégués dans une classe «Divers» ou «Autres...», la C.D.U. constitue un sérieux effort en vue de rétablir chaque sujet à la place qui lui est dûe; le spécialiste y est conduit du sujet qui l'intéresse personnellement (et qui est souvent étroit) jusqu'aux implications les plus larges de celui-ci dans tous les domaines intéressés.

Dans les pages qui vont suivre, on tentera de donner les grandes lignes de l'histoire de la C.D.U. et des éditions disponibles, on esquissera l'organisation actuelle permettant son développement et sa révision, ses principes, sa structure et sa notation, et on donnera quelques notes générales pour l'utilisation des tables principales et auxiliaires.

A. Histoire. Editions

L'idée d'utiliser une notation décimale pour les subdivisions d'une classification bibliographique est dûe à Melvil Dewey (1851 — 1931), qui, après avoir développé et expérimenté son système pendant plusieurs années à la bibliothèque de l'Amherst College, Mass. (Etats-Unis) en publia une première édition de 24 pages, index compris, en 1876. La valeur de cette classification fut vite reconnue et son utilisation s'étendit rapidement, d'abord à travers les Etats-Unis, puis en Grande-Bretagne et dans de nombreux pays du Commonwealth britannique.

En 1895, après la première Conférence Internationale de Bibliographie, l'Institut International de Bibliographie (I.I.B.), nouvellement fondé, se fit le propagandiste d'un appel lancé par deux belges enthousiastes, Paul Otlet et Henri La Fontaine, pour l'établissement d'un index général de classement couvrant l'ensemble des publications. Suivant un accord conclu avec Melvil Dewey, qui venait de publier la 5° édition de sa Decimal Classification (qui ne comprenait encore que quelques milliers de subdivisions), l'I.I.B. commença à développer les tables point par point et publia en 1905 la première édition internationale complète de ce qui devait s'appeler plus tard la Classification Décimale Universelle. Comprenant quelque 33.000 subdivisions et un index alphabétique de 38.000 entrées, elle reçut le titre de «Manuel du Répertoire Bibliographique Universel», car elle donnait les tables fondamentales de classification du grand répertoire systématique sur fiches alors en cours de compilation à Bruxelles.

Dans les années qui suivirent, les tables furent lentement développées, mais la première guerre mondiale interrompit l'activité de l'I.I.B. et ce ne fut pas avant 1925 que le travail en vue d'une 2° édition fut effectivement repris. L'I.I.B. fut réorganisé et son secrétariat fut établi à Deventer, aux Pays-Bas; puis, en 1931, son nom fut transformé en »Institut International de Documentation« (I.I.D.) et son siège fut transféré à La Haye, qui est toujours le centre international de la C.D.U. En 1937, quand l'«Institut» prit le nom actuel de «Fédération Internationale de Documentation» (F.I.D.), on avait déjà commencé à travailler aux éditions complètes allemande et anglaise.

La préparation de la 2° édition internationale réunit quelque quarante spécialistes, sous la direction générale d'Otlet et La Fontaine, qui s'occupèrent surtout des Humanités, et de l'Ingénieur F. Donker Duyvis (plus tard Secrétaire Général de la F.I.D.) qui eut la responsabilité de la plupart des sections scientifiques et techniques. Contenant environ 70.000 subdivisions, la 2° édition française fut publiée au cours des années 1927—1933 sous le titre de «Classification Décimale Universelle» et a servi depuis de base faisant autorité pour toutes les éditions postérieures, complètes et abrégées, dont la liste est donnée à la fin du présent volume.

Des trois éditions internationales complètes dont la base est formée par le 2° édition, la seule achevée depuis la fin de la seconde guerre mondiale est la 3° édition (allemande), comprenant 7 volumes de tables et un index alphabétique de 3 volumes. La 4° édition (anglaise) est encore en préparation, et les seules sections publiées jusqu'ici sont les classes 0, 5, 62 et 67 en partie, et 669. Un peu plus avancée est la 5° édition (de nouveau en français), où ont paru les classes 0, 2, 3, 61, 62 et 65; mais elle a rencontré quelques difficultés et ses progrès sont lents. D'autres éditions en japonais et en espagnol sont commencées, et une édition portugaise est en projet.

Des éditions abrégées ont été publiées en tchèque, allemand, anglais, japonais, néerlandais, polonais, espagnol, suédois, finnois et dans d'autres langues, cependant que plusieurs éditions dont une portugaise sont en préparation. En français, il existe seulement une très brève table sommaire, mais un texte abrégé standard est contenu dans la présente édition en trois langues. Celle-ci tient compte des éditions abrégées allemande (3e éd. 1955) et anglaise (2e éd. 1957) ainsi que des "Extensions and Corrections to the UDC" comprises dans les Séries 3 N° 2 (jusqu'au PE 609 inclus).

Des tables spéciales («sélections» ou «extraits») ont paru récemment: notamment, une pour les Architectes, les Entrepreneurs et les Ingénieurs Civils (A.B.C.) [Abridged Building Classification] et une «édition technique» allemande pour les «Mesures, épreuves, contrôles et protection». De semblables éditions pour d'autres domaines spécialisés sont en préparation ou en projet, et elles peuvent apporter la réponse la plus effective à ceux qui demandent quelle est l'efficacité de la C.D.U. dans des sujets spécialisés s'étendant sur plusieurs parties de cette classification. Mentionnons entre autres les tables belges (en français et en flamand) et danoises destinées au classement des archives municipales, les tables néederlandaises pour l'agriculture, etc.

B. Développement et révision

Le développement et la conservation d'un système aussi général et aussi largement utilisé que la C.D.U. pourraient difficilement être accomplis sans comporter une certaine forme de «supervision» effective et de contrôle. L'autorité suprême en matière de principes généraux et de développement de la C.D.U. est le Comité International de Classification Universelle, auquel tous les comités nationaux membres de la F.I.D. ont le droit d'être représentés, mais le nombre de ses membres est trop important pour permettre le maintien de la continuité du travail dans l'intervalle des conférences de la F.I.D. Le contrôle journalier et la supervision sont confiés au Comité Central de Classification (C.C.C.), plus compact, qui comprend notamment le Secrétaire Général le la F.I.D., et les éditeurs des cinq éditions internationales complètes de la C.D.U. (allemande, anglaise, française, espagnole et japonaise) ex officio. Ces membres sont en relations étroites et constantes avec le Secrétariat Général de la F.I.D. à La Haye, où un manuscrit de base de la Classification Décimale Universelle complète est maintenu constamment à jour, conformément aux propositions soumises soit par les commissions de révision de la C.D.U. soit par des particuliers demeurant dans les pays les plus divers.

Dans la révision, des tendances contradictoires sont inévitables: les utilisateurs les plus chevronnés, qui ont établi au cours des années des catalogues développés sur la base de la C.D.U., ont tendance à résister aux changements, alors que les utilisateurs plus récents ou futurs, qui ne possèdent que peu ou prou de matériel classé décimalement, sont souvent désireux de remaniements drastiques, parfois dans l'intérêt de la seule logique. Néanmoins la majorité de ceux qui s'intéressent activement à la révision de la C.D.U. ont adopté une politique de compromis: ils s'efforcent de rendre la classification meilleure pour ceux qui s'en servent déjà et plus attrayante pour ceux qui ne s'en servent pas, de réduire le nombre des confusions et des lacunes, et d'introduire de nouveaux concepts sans troubler outre mesure les tables existantes.

La règle maîtresse dans tout travail de révision de la C.D.U. est que la signification d'un indice déterminé peut être étendue ou restreinte, mais non complètement modifiée. Si un indice C.D.U. (avec ses subdivisions) a vieilli, il peut être «supprimé», ce qui signifie que son utilisation n'est plus autorisée en raison du fait qu'un classement meilleur ou plus à jour a été développé sous un autre indice, qui était souvent un indice «libre» (non encore utilisé). Eventuellement, les indices supprimés deviennent «libres» (par suite de non-utilisation) et leur utilisation avec une signification complètement différente peut être alors autorisée, mais seulement après une période de 10 ans, considérée comme le minimum nécessaire pour permettre aux utilisateurs réguliers de remanier leurs classements et éviter une confusion trop fréquente entre les significations ancienne et nouvelle. Sans doute, une telle politique ralentit la révision, mais c'est elle qui provoque probablement le moins de mécontentement, surtout quand elle est appliquée avec prudence et en observant quelque souplesse.

C. Principes

Trois principes fondamentaux sont évidents dans la Classification Décimale Universelle:

1. C'est une classification au sens strict, dépendant de l'analyse du contenu de l'idée, de sorte que les concepts relatifs à cette idée et les groupes de concepts se trouvent réunis et qu'on évite la systématisation — souvent dûe au hasard — des classements alphabétiques et autres.

2. C'est une classification universelle dans laquelle on a tenté d'inclure l'ensemble des connaissances, non comme une mosaïque de groupements isolés, spécialisés et se suffisant à eux-mêmes, mais comme un dessin composé de sujets liés les uns aux autres. Cette universalité au niveau des concepts s'appuie sur un système de notation qui permet l'association d'indices principaux simples (pour des idées simples) soit à d'autres indices principaux simples, soit à des indices auxiliaires indiquant le lieu, le temps et d'autres notions revenant couramment, pour former dans chaque cas des indices combinés ou composés. Si on analyse chacun des indices principaux entrant dans la composition d'un indice composé, le sujet complexe peut être déterminé à tous les points de vue, sans tenir compte d'aucune considération subjective de la part du classificateur.

3. C'est une classification décimale universelle, construite sur le principe de la procession du général au particulier au moyen de la division (arbitraire) de l'ensemble des connaissances humaines en dix grandes classes, dont chacune est subdivisée ensuite décimalement jusqu'au degré nécessaire. Ce principe peut être appliqué à une notation quelconque, mais les chiffres arabes sont familiers à tous et se suivent dans un ordre admis internationalement, alors que les lettres et les autres symboles ne possèdent pas cette propriété.

La C.D.U. constitue essentiellement un système pratique pour codifier numériquement une information quelconque, ainsi désignée de telle façon qu'une fois codifiée et classée correctement, celle-ci peut être facilement retrouvée, quel que soit l'angle sous lequel elle est cherchée. Elle ne doit pas être regardée comme une classification philosophique des connaissances, et elle ne constitue pas une succession des sujets par ordre d'importance. Le plus important dans une classification scientifique comme celle-ci, c'est l'introduction d'un appareil auxiliaire de signes de connexion et de relation, qui manquait dans le système original de Dewey, et qui a rendu la C.D.U. réellement universelle, en ce sens que cette adjonction permet de réaliser la plupart des combinaisons et des modifications des indices de base destinées à représenter les sujets les plus complexes. (Voir D2 et F.).

D. 1. Structure. Notation

L'ensemble des connaissances humaines, considéré comme une unité, est divisé en dix grandes classes désignées par des fractions décimales de la façon suivante:

,0 Généralités : méthodologie, documentation, écriture; enregistrement, rassemblement et diffusion des informations
,1 Philosophie, métaphysique, logique, morale. Psychologie
,2 Religion. Théologie
,3 Sciences sociales, y compris la statistique, le droit, l'enseignement
,4 Philologie. Linguistique
,5 Sciences mathématiques, physiques et naturelles
,6 Sciences appliquées : médecine et technologie
,7 Beaux-arts, y compris l'architecture, la photographie, les divertissements et les sports
,8 Littérature et belles-lettres
,9 Géographie, biographie, histoire

Sur cette base, l'indexation est construite au moyen d'une extension continue des fractions décimales, suivant le principe de dérivation du général au particulier. Ainsi, chaque concept dans le domaine des sciences physiques et naturelles est représenté par une fraction décimale plus grande que 5 et moins grande que 6, la subdivision étant effectuée jusqu'au degré nécessaire, comme le montre l'exemple suivant:

,5 Sciences mathématiques, physiques et naturelles
,51 Mathématiques
,52 Astronomie, géodésie
,53 Physique et mécanique
,531 Mécanique des solides
,531.7 Mesure des grandeurs géométriques et mécaniques
,531.71 Mesure des longueurs, des dimensions linéaires
,532 Mécanique des fluides
etc., etc.

Par commodité, la virgule initiale, symbole de la fraction décimale, est omise, car tous les indices C.D.U. sont en réalité des fractions décimales moins grandes que l'unité, ce qui détermine la suite des indices, suite qui, autrement, semblerait chaotique. D'autre part, mais simplement en vue d'une aide visuelle, des «points» sont habituellement placés après chaque tranche de trois chiffres. Ainsi, dans l'exemple ci-dessus, les indices ,53 et suivants sont écrits 53, 531, 531.7, 531.71, etc., et c'est sous cette forme qu'ils figurent dans les tables principales. Ce n'est que lorsqu'on introduit les divisions auxiliaires ou communes par .00 et .0 (voir tables (i) et (k)), ou pour un besoin spécifiquement mnémonique, tel que les divisions parallèles de 91 et des subdivisions communes (4) à (9), p. ex. 91.44 Géographie de la France, que la position du point varie. En général, cependant, toute dérogation de ce genre à la règle habituelle des tranches de trois chiffres ne doit pas affecter l'ordre de classement des indices

BIBLIOTHEQUE DU CERIST

Une classification logique implique rarement une subdivision et graduelle en dix points. Habituellement, il y a moins de dix subdivisions et un certain nombre de places sont «libres» en vue d'une utilisation possible dans l'avenir. Dans les rares occasions où plus de dix subdivisions sont nécessaires, on a recours à une division centésimale (et non plus décimale), p. ex. sous 354 Ministères; ou bien, pour abréger l'indexation, un sujet simple peut s'étendre sur plusieurs divisions, p. ex. 596/599 Vertébrés.

De l'examen de la brève esquisse de la structure et de l'indexation des tables principales de la C.D.U., qui a été donnée ci-dessus, il ressort clairement que tout sujet, quelle que soit la longueur de son indice, est contenu (par implication) dans un indice d'où il dérive, de sorte que le degré de précision dans le classement peut être adapté aux besoins de l'utilisateur individuel. Ainsi, pour reprendre l'exemple déjà mentionné, un utilisateur possédant une collection de livres concernant surtout la littérature et les beaux-arts (C.D.U. 7 et 8) pourra trouver suffisant l'indice 53 ou même 5, alors que celui qui s'intéresse plus spécialement à la physique et aux sciences naturelles pourra utiliser pour un livre sur «Les systèmes de mesure en mécanique» l'indice complet 531.7 ou au moins 531 pour distinguer l'ensemble de ses livres sur la mécanique d'autres concernant l'acoustique, l'optique ou d'autres branches de la physique.

Le développement continu, degré par degré, au moyen de la subdivision décimale est exposé clairement dans l'exemple donné sur une page entière (p. 26) où une branche particulière des sciences appliquées (C.D.U. 6) est suivie, par 62, 621, 621.3 jusqu'au cinquième chiffre.

D. 2. Notation auxiliaire

En pratique, le sujet ou le contenu d'un document n'est pas toujours aussi simple et clairement délimité, et peut exiger plus qu'un simple indice décimal pour être retrouvé facilement et rapidement par les utilisateurs en suivant différentes voies. Le sujet peut être:

(a) une combinaison complexe de deux ou plusieurs concepts qu'on peut classer indépendamment l'un de l'autre; celle-ci est indexée en réunissant les indices principaux appropriés par le signe spécial : (deux points) symbolisant la relation, par exemple:

Traitement à chaud de l'acier	621.785:669.14
Bases physiques de la musique	534 :781

(b) un élément de détail, un attribut ou un aspect d'un sujet principal (qui peut être indexé par un indice décimal principal simple) qu'on ne peut normalement classer sans se référer à un indice principal, par exemple:

Styles d'architecture	72.*03*
Bandes d'acier	669.*14-418*
Recherches concernant le caoutchouc	678.*001.5*
Constructions navales *en Angleterre*	629.12*(42)*

Dans des schémas de classification établis pour des spécialistes dans des domaines particuliers, des concepts communs tels que «styles», «bandes», «recherche», peuvent être donnés comme des subdivisions arbitraires sous les rubriques appropriées, mais dans un système général destiné à couvrir l'ensemble des connaissances ou une grande part de celles-ci, cela créerait une répétition sans fin et consommerait inutilement du papier et du travail d'impression.

Dans la C.D.U., le problème a été résolu au moyen d'une notation auxiliaire avec des signes et des indices spéciaux, inscrits à la suite dans les tables (a) à (k), mais utilisables suivant les besoins dans toutes les parties des tables principales. Ils servent à distinguer, non seulement les détails plus fins et les complexités du sujet ou du contenu d'un document, mais également la langue ou la forme dans laquelle il est présenté. On ne les utilisera que si les tables principales sont insuffisantes.

L'utilisation des indices auxiliaires (et des indices composés) est esquissée brièvement dans la dernière partie de cette introduction (F); des explications complémentaires et des directives sont données avec les listes abrégées des tables auxiliaires qui suivent immédiatement la présente introduction.

Une représentation schématique peut aidera à donner une vue plus claire des relations entre les tables principales et auxiliaires:

C.D.U.

TABLES PRINCIPALES	TABLES AUXILIAIRES
comprenant	comprenant
les divisions principales 1 *à* 9 et leurs diverses subdivisions	*les signes de connexion* +/(a) : (b)
	les subdivisions communes de langue, forme, lieu, temps, point de vue (i)
	les divisions analytiques par — et .0 (k)

E. Notes sur l'utilisation de la C.D.U.

La classification présente quelque peu le caractère d'un art, et le talent dans son exercice dépend autant d'une connaissance générale de base du sujet à classer que d'une large compréhension des principes et de la notation du système à utiliser. Quand il s'agit d'un schéma aussi vaste et aussi souple que la C.D.U., il est presque impossible de tracer des règles rigides et tout ce qu'on peut tenter, c'est de présenter quelques idées sur la manière d'entreprendre une classification de manière à exprimer le contenu des livres, des périodiques et autres documents de la manière la plus accessible à ceux qui recherchent des informations.

1. **Commencer par déterminer les besoins des utilisateurs éventuels:** le choix d'informations qu'ils s'attendent à trouver, les points de vue où ils se placeront et les sources d'information complémentaires qui devront être vraisemblablement acquises en temps utile. Avoir toujours ces points présents à l'esprit lorsqu'on attribue des indices décimaux à des documents individuels.

2. **Lorsqu'on se trouve devant un nombre important de documents, essayer de répartir ceux-ci** en piles maniables suivant des groupes de sujets très larges, en réservant peut-être une pile spéciale pour les sujets les plus «difficiles» qui ne peuvent rentrer avec évidence dans l'un de ces groupes et demandent de ce fait un examen plus attentif.

3. **Pour les papiers déjà classés, vérifier l'indexation C.D.U.** pour s'assurer qu'elle est compatible avec la pratique personnelle de l'utilisateur. Le classificateur originel peut avoir été satisfait d'une indexation plus large que celle qui est maintenant désirée ou peut avoir eu en vue un groupe différent de lecteurs ou d'utilisateurs.

4. **Pour déterminer le sujet, ne jamais s'appuyer sur le titre seul.** Jeter un coup d'oeil rapide sur le contenu de chaque document, noter les résumés ou les tables des matières ou bien, en cas d'absence de ceux-ci, examiner rapidement le texte. Même le titre le plus clair et le plus explicite en apparence peut ne pas exprimer un aspect ou un point vitaux pour les utilisateurs particuliers dont il s'agit.

5. **Pour déterminer le ou les indices C.D.U. adéquats, ne jamais s'appuyer sur l'index alphabétique seul:** procéder toujours à la vérification dans les tables systématiques. L'index alphabétique constitue une aide préliminaire inestimable, mais pour obtenir l'emplacement correct et précis, on doit accorder l'attention nécessaire aux grandes rubriques et aux subdivisions apparentées dans les tables elles-mêmes.

6. **Eviter de classer avec trop de minutie, à moins qu'on ne s'attende à un accroissement rapide de la collection.** Une subdivision trop détaillée n'est pas économique : elle implique des indices plus longs et risque de séparer inutilement les articles dans un groupe déjà compact, où ceux-ci auraient pu être mieux disposés d'après leur date de publication ou les noms de leurs auteurs, ou une combinaison des deux systèmes.

7. **Ne pas hésiter à attribuer deux ou plusieurs indices C.D.U. si le document concerne plusieurs sujets distincts ou plusieurs aspects d'un même sujet et utiliser sans réserve les :** (deux-points) pour relier les concepts apparentés. Eviter les autres signes de connexion + et / toutes les fois qu'il est possible : le classement et la recherche sont plus simples et plus rapides lorsque des entrées séparées sont créées pour chaque indice C.D.U. utilisé.

8. **Si deux ou plusieurs indices C.D.U. semblent également applicables à un sujet, choisir celui qui correspond le plus**

BIBLIOTHEQUE DU CERIST

exactement aux besoins des utilisateurs. Lorsqu'un choix évident n'est pas possible, assigner l'indice qui se présente le premier dans la suite numérique C.D.U., ou bien créer une entrée pour chacun des indices entre lesquels on peut opter.

9. Pour des collections permanentes, établir un index alphabétique détaillé des sujets en même temps que le catalogue général systématique. Le maintenir régulièrement à jour, en vérifiant qu'il est exact et complet dans l'attribution des indices C.D.U. à chaque article, et l'utiliser pour faire ressortir les aspects subsidiaires de toutes les rubriques principales.

10. Pour conserver une liste bien adaptée et dont le classement soit parfaitement à jour, la vérifier périodiquement par comparaison avec les «Extensions et Corrections de la C.D.U.» autorisées : tous les six mois si possible, au moment où elles sont publiées, ou au moins tous les trois ans quand le dernier numéro (N° 6) de chaque série a paru.

F. Utilisation des indices auxiliaires et composés

Les indices auxiliaires constituent un moyen d'éliminer les répétitions dans toutes les parties des tables principales imprimées, en ce sens qu'elles groupent certains concepts qui reviennent périodiquement et qui sont généralement secondaires, tels que : langue, forme, lieu, temps et point de vue; ils forment l'objet des tables (c) à (i) et sont appelés «subdivisions communes». Ils ne peuvent exister seuls, mais sont toujours joints aux indices principaux C.D.U. qui symbolisent le sujet primaire.

Un indice auxiliaire ne doit pas être utilisé pour symboliser un concept qui peut être indiqué au moyen d'un indice principal simple, ou de deux indices de cette nature réunis par les deux points : (signe de relation). Par exemple, un document sur «Les rivières d'Afrique» ne doit pas être indexé 916(282) ou 551.482(6), alors que 916:551.482 donnera la certitude que le document est indexé à la fois sous «Géographie de l'Afrique» et «Hydrographie des rivières». Cependant un document sur «La vie dans les rivières (plantes, animaux)» sera correctement classé 577.47(282), car la notion est clairement écologique et non hydrographique.

En pratique, on trouvera qu'il est rarement nécessaire d'utiliser plus d'une subdivision commune, à moins qu'une subdivision très minutieuse soit requise : habituellement, la relation par : et l'indication du lieu (.) suffiront. Le choix des subdivisions communes et leur ordre seront traités à la fin de la présente section F.

1. Divisions spéciales (analytiques) et information «cachée»

Dans beaucoup de sections des tables principales, on a trouvé commode de prévoir des subdivisions plus spécialisées : chaque série étant propre à un sujet particulier ou à ses domaines connexes là où cette indication est donnée. Elles peuvent servir d'indices principaux fixes quand elles sont utilisées à leur place originelle (jointes à l'indice de base) ou bien elles peuvent être détachées et jointes à l'une quelconque des divisions décimales directes de l'indice de base, si elles sont considérées comme secondaires, par exemple:

677 Industrie textile
.052 Machines à filer
677.21 Industrie cotonnière
.052 Maschines à filer le coton

Un concept qui semble secondaire pour un groupe de spécialistes peut cependant présenter une importance primordiale pour un autre groupe. Il en résulte que l'utilisation des divisions par .0 et —, détachées de l'indice de base et éparpillées sous ses diverses subdivisions, peut aisément aboutir a «cacher» des concepts qui doivent pouvoir être retrouvés indépendamment de la notion qui leur sert de base.

Ainsi, pour reprendre l'exemple ci-dessus mentionné, si des documents concernant des machines spécialement destinées à filer le lin, le coton, etc., ne sont indexés que sous leurs industries respectives (677.11.052, 677.21.052, etc.) et non sous 677.052 également, alors les renseignements sur les machines à filer, qui pourraient être intéressants pour les fabricants de machines, seront «cachés», car les différentes sortes de machines à filer ont été considérées comme subordonnées aux industries linière, cotonnière ou autres.

Cela s'applique spécialement aux sommaires ou autres listes dans lesquels les articles sont seulement classés dans leurs grandes lignes, et où l'index alphabétique des matières (s'il existe) ne contient que les rubriques générales.

Dans les catalogues de bibliothèques, les aspects secondaires de chaque rubrique peuvent être mis en vedette efficacement et économiquement dans la table des matières alphabétique détaillée établie par le classificateur pour sa collection particulière : dans l'exemple cité, il ne sera pas réellement nécessaire de créer une seconde entrée sous 677.052, puisque l'information dispersée sera réunie dans l'index alphabétique comme il suit:

677.052 Machines à filer
677.21.052 Machines à filer le coton
677.3.052 Machines à filer la laine
677.11.052 Machines à filer le lin

2. Permutation des composantes des indices C.D.U. composés

On peut désirer avoir la possibilité, dans un dossier ou une liste, de trouver rapidement toutes les informations disponibles concernant, supposons, un pays ou une région déterminée, ou une date ou période spéciale, ou encore tous les documents publiés sous une certaine forme ou dans une langue déterminée. Lorsqu'on n'utilise pas les cartes perforées ou d'autres systèmes de sélection mécanique, des renseignements de cette nature peuvent facilement être réunis en renversant l'ordre de l'indice principal et de la subdivision commune et en créant par duplicata une entrée sous la subdivision commune.

Ainsi, l'industrie minière en Belgique 622(493) peut être également indexée (493)622 pour être insérée dans une liste de renvoi des indices de lieu (1/9), dans laquelle chaque division de pays ou de région est subdivisée par les indices principaux C.D.U. correspondant à toute l'étendue de ses activités sociales, industrielles, culturelles et autres.

Pour éviter d'avoir à dactylographier les entrées complètes séparément pour toutes les fiches nécessaires (et simplement pour assurer l'ordre correct des indices C.D.U. sur chacune), les fiches peuvent être établies en une simple opération, toutes exactement semblables, et la partie convenable de l'indice composé sera soulignée sur chaque fiche, par exemple:

622(493) pour classer sous 622, et
622(493) pour classer sous (493).

Le même procédé peut également être utilisé avec les indices réunis par deux points, et même avec les divisions analytiques par - et .0, détachées de l'indice servant de base normale et utilisées avec les divisions décimales directes de celui-ci, comme il est expliqué dans la table (k), partie B.

3. Intercalation

Certaines subdivisions communes (lieu, temps) sont munies d'un signe double d'inclusion (ouverture et fermeture), qui les rend aptes à être intercalées, par exemple:

338 Situation économique
5 Prix
(42) Angleterre
338(42)5 Les prix en Angleterre
785 Musique instrumentale
.7 Musique de chambre
"18" XIX° siècle
785"18"7 La musique de chambre au XIX° siècle
ou même
78"18"57 La musique au XIX° siècle: musique de chambre

L'intercalation, bien que permettant une extrême souplesse et tous les regroupements désirés, constitue une qualité individualiste qui rend ce système mieux approprié pour l'usage privé, mais elle doit être absolument évitée lorsqu'il s'agit de classer des données destinées à une circulation plus large ou à l'échange.

4. Choix des subdivisions communes appropriées : priorité, préférence

Comme on l'a dit, il est rarement nécessaire d'employer plus d'une subdivision commune, particulièrement quand cela a lieu concurremment avec le signe : (deux-points). La sélection de la subdivision commune la mieux appropriée dépend

BIBLIOTHEQUE DU CERIST

des exigences de l'utilisateur spécialisé et le choix tombera généralement sur les séries qui restreignent le plus le domaine du sujet symbolisé par l'indice principal. Ce n'est que lorsqu'une définition plus minutieuse est nécessaire qu'on utilisera d'autres subdivisions communes ou analytiques.

Dans les sections des tables principales munies de divisions analytiques par - ou .0, l'une ou l'autre de celles-ci fera ordinairement l'objet du choix qui s'impose. Là où elles n'existent pas, ou bien là où celles qui sont mentionnées sont inutilisables, on doit faire usage de l'une des séries de subdivisions communes, dont les plus généralement utiles sont celles de point de vue .00, de lieu (1/9) et de temps ".". En dehors de celles-là, qui se rapportent au sujet contenu dans le document, il existe deux séries destinées à distinguer la forme (0...) et la langue =... dans lesquelles un document peut être présenté.

5. Ordre respectif des composants auxiliaires dans un nombre composé

Quand deux ou plusieurs indices auxiliaires doivent être utilisés avec un indice principal simple, leur ordre interne ou «horizontal» dans l'indice composé qui en résulte est décidé par l'ordre dans lequel ils ont été choisis : c'est-à-dire le plus significatif (ordinairement le plus restrictif) le premier. Bien que la «signification» puisse varier suivant les buts poursuivis et la section de la C.D.U. où les indices auxiliaires sont utilisés, l'ordre généralement accepté est le suivant:

Indice principal	Divisions analytiques	
0/9	.01/.09	-0/-9

Subdivisions communes:

Point de vue	Lieu	Temps	Forme	Langue
.00	(1/9)	"."	(0)	=

On voit, par comparaison avec la liste ci-dessous, que l'ordre interne dans un indice composé est approximativement l'inverse de l'ordre "vertical" dans lequel une série d'indices composés est classée ou portée sur une liste, bien qu'aucun ordre standard ne soit prescrit.

6. Ordre de classement ou d'enregistrement d'une série d'indices C.D.U. composés

Pour l'ordre de classement «vertical» des séries d'articles indexés décimalement, le principe de base (comme dans l'ensemble de la classification) est le développement du général au particulier : c'est-à-dire les indices les moins restrictifs avant les plus restrictifs.

Ainsi tous les articles affectés d'un simple indice principal, ou de deux ou plusieurs indices reliés par : (deux-points) précèdent ceux qui ont des indices composés, dont le classement est le suivant:

Indices principaux simples	[précédés de	675+ ou 675/ s'ils sont utilisés]	
		675	Industrie du cuir
	Signe de relation	675:37	Instruction, apprentissage
Subdivisions communes	Présentation		
	Langue	675=20	Ouvrage en anglais
	Forme	675(021)	Traité, manuel
	Lieu *	675(44)	Industrie du cuir en France
	Temps	.675"18"	Industrie du cuir au XIX° siècle
	Point-de-vue	675.007	Travailleurs du cuir, personnel
Divisions analytiques spéciales		675-78	Dispositifs de sécurité et de protection
		675.02	Procédés de préparation et de travail
Divisions décimales directes		675.3	Maroquinerie

* Le lieu (1/9) peut suivre le temps "." s'il est considéré comme plus restrictif.

BIBLIOTHEQUE DU CERIST